



Eric Sil - Ferme de Beaumont (91)

“ Pâturer chez un céréalier bio pour augmenter le cheptel, faire du plein air intégral et certifier la troupe en AB ”



Installés en 2002, Eric et Valérie Sil ont développé l'activité d'élevage en parallèle de leurs métiers respectifs. En plus des brebis, la ferme accueille des chevaux en pension ainsi qu'un atelier porc en plein air géré par leur fils Keryann.

Démarrée en 2002 avec 9 brebis achetées à la ferme de Grignon, la troupe s'agrandit progressivement. Le développement de prestations de pastoralisme permet d'augmenter les surfaces pâturées par le troupeau tout en apportant un revenu supplémentaire. Néanmoins, les coûts liés à la bergerie ainsi que la taille du troupeau (moins de 120 têtes avant 2018) ne permettent pas d'en tirer un revenu suffisant.

Le pâturage sur parcelles cultivées est une opportunité pour compléter le calendrier de pâturage en automne-hiver et de réduire le temps passé en bergerie. Après plusieurs années à chercher des partenariats, un premier essai de pâturage sur couverts est réalisé en 2018 chez un voisin céréalier. L'année suivante, ils formalisent un partenariat avec un céréalier bio en agriculture de conservation, qui leur permet de valoriser la viande en bio.



Chiffres-clés

1.5 Unité de Travail Humain dont **0,6** sur ovins

180 brebis : 108 Solognotes, 18 Limousines et 54 croisées

1 bergerie de 250m²

5 ha de prairies pour les chevaux et la transition alimentaire des brebis en sortir de bergerie

73 ha de surfaces pâturées chez un céréalier en 2019-2020

9 brebis Accroissement du cheptel par conservation des agnelles ► 180 brebis

Polyélevage et pastoralisme

Transmission de la ferme à leur fils

Double activité (industrie du médicament)

2002 2010 2017 2018 2019 2021

Installation, lancement de l'atelier ovin et accueil de chevaux en pension

Développement de prestation de pastoralisme

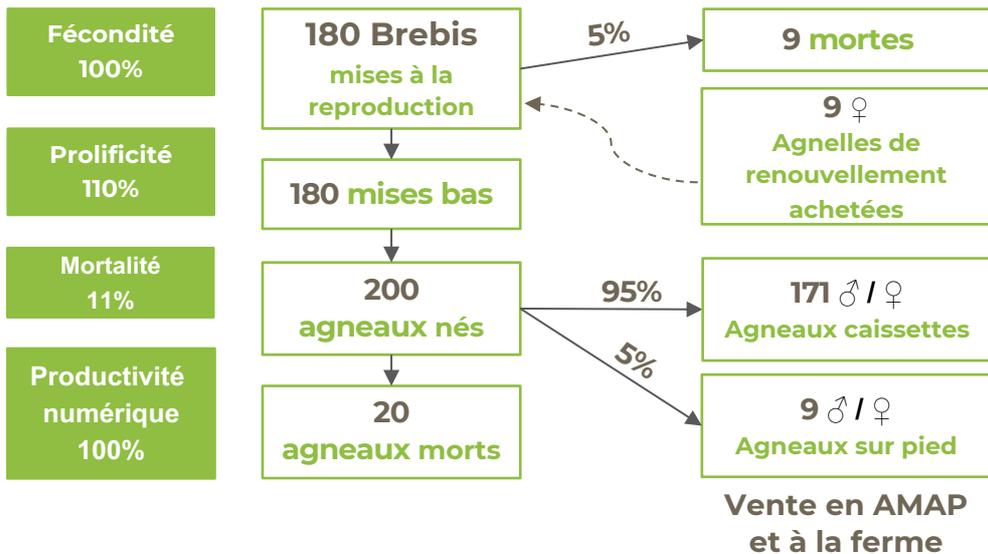
Installation de leur fils Keryann sur l'atelier porc plein air

Début du pâturage chez les céréaliers

Passage en bio

L'atelier ovin

Cheptel



Matériel

Matériel dédié aux ovins :

- 1 tracteur et 1 presse balle ronde (foins)
- 1 van
- Barrières, filets, postes à clôture et batteries
- Petit matériel : coupe-onglons, lampe chauffante
- 2 chiens

Calendrier de pâturage

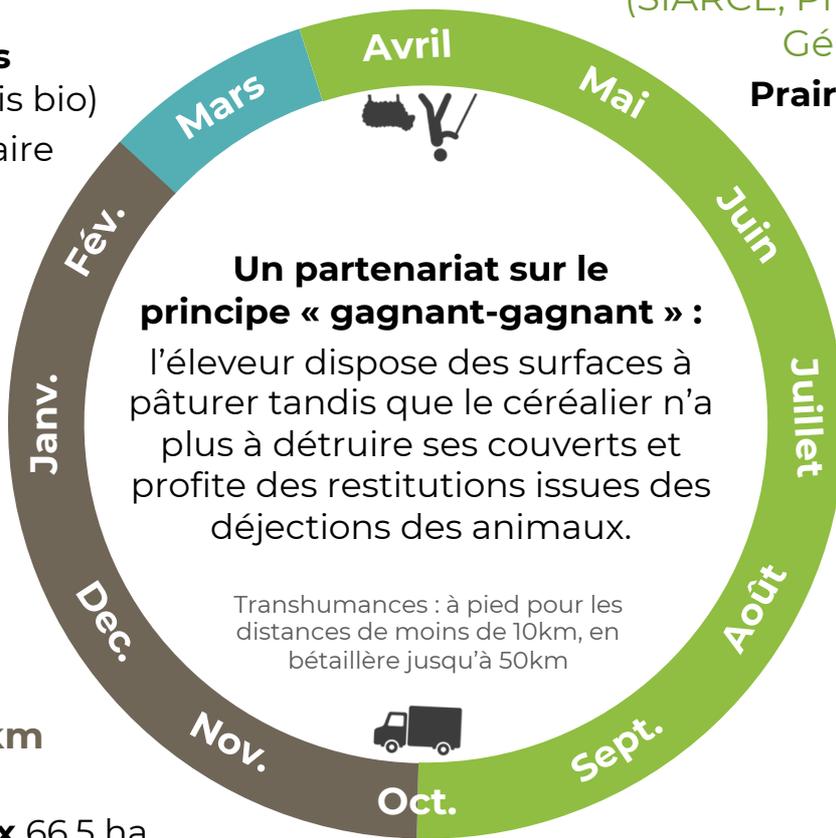
Ferme de Beaumont Bergerie

Fourrages achetés
(foin, triticales et pois bio)
Transition alimentaire dans le pré-verger



Ferme bio céréalières à 15 km

Blé d'hiver 7 ha
Couverts végétaux 66.5 ha



Ecopâturage

(SIARCE, Pro-Natura & Conseil Général de l'Essonne)

Prairies, zones humides, pelouses calcicoles

36 ha

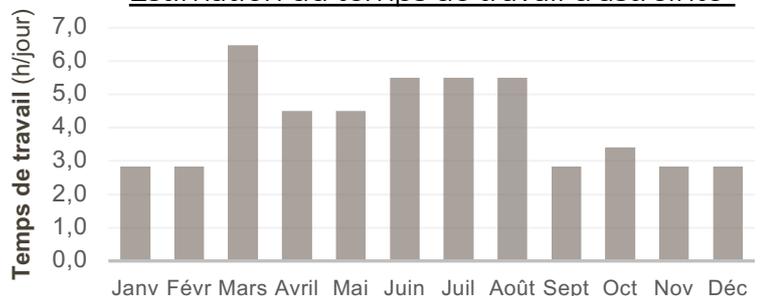


Temps de travail

Éric consacre entre **3.5 et 7h par jour à l'atelier ovin** selon les périodes, sans compter les tâches ponctuelles (tontes, parage des onglons, soins). Durant l'agnelage en mars, le temps de surveillance est plus important.

Valérie s'occupe des transhumances, de la commercialisation et de la pension des chevaux (non comptabilisés dans le graphique). Durant les pics d'activité, toute la famille participe.

Estimation du temps de travail d'astreinte*



*Tâches quotidiennes (surveillance, agnelage, pose des clos, apport d'eau et d'aliments)

Pâturage chez un céréalier

En 2019, le troupeau d'Éric et Valérie a été accueilli pendant près de 5 mois chez un céréalier bio à 15 km de la ferme. L'agriculteur réduit les interventions sur le sol et pratique le semis direct ou simplifié, ce qui permet de bénéficier d'une longue couverture du sol, rare en bio.

Les 180 brebis ont pâturé 68 ha de couverts composés de vesce, d'avoine et de ray-grass. Fin février, un essai de pâturage sur blé avant montaison a également été conduit : satisfait du résultat, notamment sur le tallage, le céréalier souhaite reconduire l'expérience en 2021.

Le céréalier élabore ses couverts en concertation avec l'éleveur. L'année prochaine, des crucifères vont être ajoutées aux mélanges. Le sarrasin dans la rotation permet d'avoir des couverts jusqu'en mai.

	Surface (ha)	Dates		Durée (jours)	Composition
Couverts	18	14-oct.	17-nov.	34	Repousses triticales + ray-grass, trèfle
Couverts	17	18-nov.	31-déc.	43	Repousses avoine + vesce, ray-grass
Couverts	1.5	1-janv.	3-janv.	2	Ray-grass
Couverts	8	4-janv.	23-janv.	19	Avoine, vesce + ray-grass
Couverts	9	24-janv.	10-févr.	17	Ray-grass
Couverts	7	11-févr.	20-févr.	9	Ray-grass
Céréales	7	21-févr.	27-févr.	6	Blé d'hiver (avant montaison)
Couverts	6	28-févr.	6-mars	7	Ray-grass
Couvert tardif	1.7	Avril			Triticale, pois, vesce, avoine

Retour d'expériences 2018-2020

Quelles attentes vis-à-vis du pâturage de parcelles céréalières ?

“Le but, c'est d'avoir suffisamment de surfaces pour augmenter la taille du troupeau et passer en plein air intégral. Dans notre système, l'atelier ovin n'est viable que si les brebis restent un maximum à l'extérieur : on n'a que 5 ha, donc quand les brebis sont en bergerie, on est obligé de tout acheter. Avec le céréalier, on est en concertation, on élabore les couverts ensemble.”

Tes premières conclusions après deux ans d'essais ?

“ Pour moi, c'est parfait. Les brebis ne rentrent plus qu'un mois par an en bergerie. Et depuis que les brebis sont dehors, elles ont une meilleure immunité : on a fait un seul vermifuge en 2018, et aucun traitement en 2019. Par contre, comme on fait de l'écopâturage dans des zones humides, il faut surveiller certains parasites”

“ Le seul souci c'est que, si je laisse les brebis dehors sous la neige, je risque de me faire attaquer pour maltraitance animale, même si elles sont protégées avec leur laine. ”

Quelles perspectives pour la suite ?

“ Dans cette région, on pourrait créer de l'emploi avec le métier de berger de plaine. Après, c'est un mode de vie particulier, et c'est du boulot.

Il faut aussi une politique qui soutienne le métier : avec la disparition des abattoirs de proximité, l'interdiction de l'abattage à la ferme, et la chute du prix de la laine, le métier de berger n'est plus du tout soutenu aujourd'hui.

Enfin, c'est surtout l'absence de filière longue en ovin bio qui pourrait freiner le développement du troupeau : je suis limité par le temps consacré à la vente directe ”

Evaluation des impacts du pâturage céréalier

Effets de 5 mois de pâturage par an chez un céréalier bio (2019-2020)

Grâce au pâturage sur parcelles céréalières, l'éleveur peut tendre vers un système **quasi 100% plein air** (moins de 1 mois en bergerie, contre près de 6 mois en 2016). Cela lui permet de **réduire fortement les charges alimentaires** (-80%) et **d'augmenter le cheptel** de 100 brebis en 2016 à 180 brebis en 2019. Ceci diminue d'autant les charges fixes par brebis. Le pâturage de parcelles certifiées en agriculture biologique est également l'occasion de valoriser la production **de viande en bio**. Cette transition qui n'aurait pas été viable en bergerie du fait du coût d'achat des fourrages bio. Le produit par brebis augmente du fait de l'amélioration de leur productivité. Le montant des prestations reste inchangé, mais le montant par brebis se trouve automatiquement diminué avec l'accroissement du cheptel, d'où la baisse du produit brut par brebis. Plus de brebis sont éligibles à la prime ovine PAC.

Avec le pâturage chez le céréalier, Éric a nettement **réduit son temps de travail lié aux contraintes en bergerie** (alimentation, nettoyage et curage) mais cette diminution est en partie **compensée par les allers-retours de surveillance**. Il a également diminué ses frais vétérinaires (aucun vermifuge en 2019-20). La légère augmentation des frais d'élevage s'explique par l'augmentation de la consommation de carburant due aux déplacements plus fréquents pour la surveillance du troupeau. Dans l'ensemble, le pâturage chez un céréalier bio a permis à l'éleveur **d'augmenter son résultat et d'assurer la viabilité économique de l'atelier ovin, auparavant dépendant des revenus d'écopâturage**. L'efficacité énergétique est drastiquement améliorée.

		Sans pâturage	Avec pâturage	%Diff.
		Céréalier (< 2018)	céréalier (2020)	
		6 mois bergerie	1 mois bergerie	
Exploitation	Nombre UTH affectés à l'atelier ovin	0,6	0,6	0%
	SAU (ha)	6,0	6,0	0%
	Nombre de brebis mères	100	180	80%
	Couverts et cultures pâturés (ha)	0,0	73,0	-
Techniques	Temps de travail Elevage (h/an)	1 741	1 512	-13%
	Conso. de carburant Elevage (L/brebis mère)	12,5	13,9	11%
Economiques	Charges opérationnelles (€/brebis)	122	64	-48%
	<i>dont charges d'alimentation</i>	81	14	-83%
	<i>dont frais vétérinaires</i>	5,4	1,6	-71%
	<i>dont autres frais d'élevage</i>	36	49	34%
	Charges de structure (€/brebis)	155	103	-34%
	Amortissement du matériel (€/brebis)	15,0	14,7	-2,4%
	Produit brut (€/brebis)	570	489	-14,1%
	<i>dont produits animaux</i>	153	246	61%
	<i>dont prestations</i>	400	222	-44%
	<i>dont aides</i>	17	21	24%
	Marge nette Elevage (€/brebis)	274	308	13%
Environnement	Émissions GES Elevage (teq CO2/brebis)	0,90	0,52	-42%
	Émissions GES Totales (teq CO2)	89,9	94,4	5%
	Conso. d'énergie Elevage (MJ/brebis)	1 495	826	-45%
	Conso. d'énergie Totale (MJ)	149 515	148 620	-1%
	Production d'énergie Elevage (MJ/brebis)	206	208	1%
	Production d'énergie végétale valorisée par Pâturage	-	-	-
	Production d'énergie Totale (MJ)	20 589	37 434	82%
	Efficacité énergétique Elevage	0,14	0,25	83%

Les indicateurs ont été calculés avec différents outils (Systerre®, Simulbox, CAP2'ER, Bilan Travail, Perfalim).

Contact pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation multicritère : emeric.emonet@acta.asso.fr

* La marge nette de l'exploitation est calculée par la somme des produits dont aides PAC - la somme des charges opérationnelles et de structure (matériel, main d'œuvre), l'amortissement technique du matériel et le fermage. Elle ne tient pas compte d'investissements et de remboursements d'emprunts spécifiques à chaque exploitation.

Partenaires techniques et scientifiques



Financeur principal



Soutiens techniques et financiers



Coordination : Valentin Verret (Agrofîle) – Rédaction : Florence Moesch (ACTA)